

## LES ACHATS RESPONSABLES : UN PILIER DE VOTRE STRATÉGIE RSE

### ARGUMENTAIRE

-----

#### POURQUOI FORMALISER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ?

Pour les gains en cohérence et crédibilité de l'action publique : une politique d'achats responsables est une mise en œuvre concrète de la volonté des acteurs d'agir en faveur de l'environnement et du social. C'est une démarche qui participe à l'exemplarité des services publics, qui peut être mise en valeur dans une communication tant interne qu'externe.

**Définition :**

*« Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs »*

source : norme internationale Achats responsables (ISO 20400)

#### **L'impact environnemental**

Dans ce cadre, les choix opérés par les acheteurs, qu'il s'agisse des ménages, de la commande publique ou des entreprises, offrent une possibilité d'action puissante : en favorisant l'achat des produits à impact réduit sur l'environnement ou la santé, l'acheteur envoie un signal au marché et pousse les producteurs à améliorer la qualité environnementale de leurs produits et services, afin de conserver ou gagner des parts de marchés. Offre et demande doivent ainsi évoluer conjointement pour une meilleure prise en compte des caractéristiques environnementales des produits et services.

Prendre en compte l'impact environnemental de son organisation et de ses activités, y compris les activités externalisées

#### **Le volet social**

En intégrant des clauses d'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, en s'orientant vers des produits issus du commerce équitable, il s'agit de prendre en compte l'égalité femme/homme, la lutte contre les discriminations, etc.

L'achat responsable peut ainsi participer à des démarches de gestion des risques, de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), d'écoconception, d'innovation.

#### **L'économie locale**

La fonction achats, à l'interface entre l'interne et l'externe, a tout son rôle à jouer au sein d'un territoire par son impact sur l'activité économique, le dialogue avec les différents acteurs (fabricants, distributeurs, PME, structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle favorise l'émergence d'un écosystème plus vertueux s'orientant vers l'économie circulaire.

---

**Veiller à la responsabilité territoriale** de son organisation en recherchant, sur le territoire où elle exerce son activité, à contribuer le plus possible à développer l'activité économique

Mais aussi :

**Appliquer la loi : LME** (loi de modernisation de l'économie) et à partir de mars 2022 la **nouvelle loi Climat et résiliences** : changement juridique en cours impacte beaucoup marchés publics

**Créer une relation durable entre le donneur d'ordres et la PME**, par exemple en termes d'équité financière ou de transparence sur le carnet de commandes et la capacité de production tout en veillant à maîtriser les risques d'une dépendance réciproque trop forte

**Choisir un fournisseur en appréciant le coût total** de l'achat et non pas seulement le prix apparent, en intégrant les coûts logistiques, les risques en termes de réapprovisionnement, les problèmes de qualité et d'image ;

La Charte Relations Fournisseurs Responsables sur laquelle ce CDC s'inspire, se compose d'engagements pour des achats responsables.

DOCUMENT DE TRAVAIL

---